

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE VENDÉE – PROJET SPORTIF

Introduction	p 2
1 - Organisation du CD85	p 4
2 - Bureau	p 4
3 - Conseil d'administration	p 4
4 - Les Commissions	p 4
CD85 : Les actions	p 5
1 – Développement	p 5
2 - Commission Sport	p 7
A - Les jeunes	p 8
B - Féminisation	p 9
3 - Commission Arbitrage	p 10
4 - Formation	p 10
5 - Relance du Tir à l'Arc	p 10



INTRODUCTION

L'objectif de ce dossier est d'exposer un état des lieux de la pratique du tir à l'arc en Vendée et de présenter des propositions d'actions pour développer la pratique de ce sport au sein du département.

La conception de ce document s'appuie sur le plan de développement du Comité Régional des Pays de La Loire, Olympiade 2021/2024 réalisé par Marina DUBORDER Conseiller Technique Régional des Pays de la Loire.

Le Comité Départemental de Tir à l'Arc de Vendée en est le rédacteur.

Le projet sportif s'adresse à l'Agence Nationale des Sports et à tous les lecteurs qui souhaiteront en prendre connaissance.



Extraits des statuts du CD85:

L'association régie par la loi du 1er juillet 1901 dite "Comité Départemental de Vendée de Tir à l'Arc " a pour objet, sur le territoire du département de la Vendée, et en conformité avec les orientations de la Fédération Française de Tir à l'Arc (F.F.T.A.) :

- D'organiser, diriger et développer la pratique du Tir à l'Arc sous toutes ses formes par des réunions, des stages et des exercices de plein air, en salle ou en espace naturel, étant entendu que la discipline du Tir à l'Arc qui consiste en l'utilisation d'un arc, d'une flèche, d'une cible comprend également des disciplines connexes avec l'utilisation d'arcs classiques (dits recourbés), traditionnels (dits droits) ou à cames ou à poulies (dits composés), sur tout type de blason ou cible de fabrication bi ou tri dimensionnelle
- D'organiser l'enseignement, la promotion, la gestion de la pratique du Tir à l'Arc et les activités sportives dans sa zone géographique telle que définie à l'article 7.1
- De développer les actions sportives en faveur de tous les publics
- D'aider à la formation de nouvelles associations en favorisant et en propageant l'exercice du Tir à l'Arc
- De créer et d'organiser des concours et compétitions départementales, ainsi que régionales, nationales ou internationales en concertation avec la F.F.T.A.
- De relayer la politique de développement de la F.F.T.A.



1 - Organisation du CD85

Le Comité est le représentant de tous les clubs du département et il participe à leur évolution.

Ses acteurs, majoritairement issus des clubs, doivent œuvrer dans le cadre général pour le développement du tir à l'arc sur tout le département.

Administré par un bureau et un conseil d'administration, le CD85 est organisé en commissions.

2 - Le Bureau

Constitué du Président, du Vice-président, du Secrétaire Général, du Trésorier et du Trésorier adjoint.

Des réunions formelles se tiennent une fois tous les deux mois, et en cas de nécessité.

Le bureau assure la gestion courante et propose des orientations stratégiques et financières au Conseil d'Administration.

Les membres des commissions participent aux réunions du bureau.

Chaque membre du bureau peut être amené à représenter le CD85 lors de réunions ou de manifestations.

3 - Le Conseil d'Administration

Réuni une fois par trimestre, le Conseil d'Administration discute et vote les orientations de la politique du CD85. Il statue sur les propositions du bureau.

Les responsables de commission présentent au Conseil d'Administration l'évolution de leurs actions, leurs projets et demandes spécifiques, le Conseil d'Administration étudie et se prononce à la majorité sur les orientations.

Un compte rendu de réunion est rédigé avec toutes les décisions votées.

4 - Les Commissions

Les commissions ont un fonctionnement autonome.

Leurs réunions sont conduites par le responsable de la commission, sous couvert du président ou du secrétaire général, accompagnées des personnes nécessaires au fonctionnement des commissions.

Elles sont force de proposition au Conseil d'Administration et proposent des actions. Elles sont rédactrices des fiches actions ANS.



Les actions du CD 85

1 - Développement

Le CD85 est résolument tourné vers l'évolution et la pérennisation de notre discipline sur le territoire.

Le CD85 de Tir à l'Arc accompagne et soutient les clubs dans leur évolution et dans les projets des clubs et/ou dans des projets collectifs (Championnats de France). Pour cela, des rencontres avec les Présidents de club sont instaurées plusieurs fois par an.

Le CD85 est en lien avec la FFTA, le Comité Régional des Pays de la Loire et le CDOS pour les dossiers ANS et la Labellisation. Il reçoit les propositions des commissions, les analyse et les soutient.

Il propose des actions de formation au regard des besoins des clubs sur le territoire.

Il est aussi acteur de développement en se tournant vers des pratiques émergentes (tir campagne, tir 3D Nature, Run archery, Fit'Archery etc...).

Le CD85, dans cette période complexe due à la pandémie, tout en s'appuyant sur ses forces organisationnelles et opérationnelles réactives, construit l'avenir autour de quatre axes.

- Le premier axe est l'encadrement des jeunes de l'initiation aux compétitions nationales.
- Le second axe est comment développer et amener un plus grand nombre de femmes à la pratique du Tir à l'Arc.
- Le troisième axe est de poursuivre l'effort construit par des clubs dans l'accompagnement et l'apprentissage du Tir à l'Arc pour un public atteint d'handicap physique ou mental.
- Le quatrième axe est la formation des cadres, des dirigeants, des arbitres et des bénévoles dans les actions éducatives, dans les actes de sécurité et de réglementations.



LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE VENDÉE – PROJET SPORTIF

La population de Vendée est de 675 247 habitants en 2021

Nous comptons actuellement 745 licenciés, 13% de moins dus à la COVID 19 (23% de perte au niveau national). Nous sommes le département qui a perdu le moins de licenciés tant au niveau régional que national.

Notre objectif pour cette olympiade est d'atteindre la barre des 1000 licenciés(es)

Répartition des licenciés en Vendée en 2021 : 21 clubs.

		B	C	J	M	P	S1	S2	S3	Total général
1	AIZENAY	8	13	3	7	1	9	16	5	62
2	BARBATRE					3	3	8	6	20
3	BEAUVOIR SUR MER	3	5		1	3	2	8	6	28
4	BEIGNON BASSET	1	2	2	3		4	7	5	24
5	CHALLANS	8	7	3	13	3	7	14	26	81
6	CHANTONNAY	6	5	1	5	1	3	16	2	39
7	FONTENAY LE COMTE	7	7	5	12	2	5	12	10	60
8	GROSBREUIL	4	3	3	3	1	9	19	14	56
9	LA CHATAIGNERAIE	2		1	4	3	1	10	3	24
10	LA GARNACHE	6	3	1	1	6	13	14	4	48
11	LA RABATELIERE	1	3	3	8	2	7	5	7	36
12	LES MAGNILS REIGNIERS	3	1	3	1	1	2	7	3	21
13	LES SABLES D'OLONNE	8	5	3	4		9	8	24	61
14	LUCON	6	3	1	6	1	2	6	4	29
15	MONTAIGU	4	11	9	10	1	8	27	8	78
16	POUZAUGES	4	5	4	4	1	4	7	3	32
17	ROCHE SUR YON	3	6	2	9	1	17	19	7	64
18	SAINT JEAN DE MONTS	4	3		3		3	5	8	26
19	ST AUBIN	2	8	1	2	1	1	6	1	22
20	ST GILLES CROIX DE VIE	4	8		6		8	6	16	48
	Total général	84	98	45	102	31	117	220	162	859

DONNÉES 2021 – CONTEXTE COVID	85	102	36	84	35	75	186	142	745
--------------------------------------	-----------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	------------	------------	------------

Les catégories :

- P = Poussins jusqu'à 10 ans
- B = Benjamins 10-12 ans
- M = Minime 12-14 ans
- C = Cadet 14-17 ans
- J = Junior 17-20 ans
- S1 = Seniors 20-39 ans
- S2 = Vétérans 40-59 ans
- S3 = 60 ans et plus

Données arrêtées les 15/09/2020 et 09/02/2021



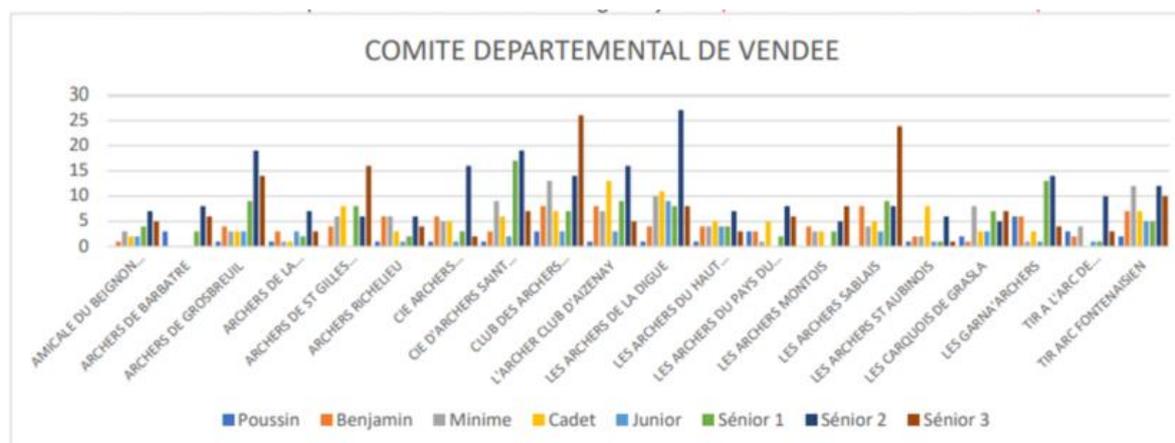
LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE VENDÉE – PROJET SPORTIF

Un tout nouveau club vient de voir le jour en Vendée, qui permet d'augmenter le nombre de licenciés de 10 pour un total de 755 licenciés(es)

Il est situé sur la commune de Sainte Foy, il attend son affiliation FFTA pour le mois de juin ou juillet 2021.

Il se nomme « Les Robins des Foy »

Vendée : 13 clubs sur les 21 ont plus de 10 licenciés dans les catégories jeunes



2 - Commission Sport

En charge de la pratique du tir à l'arc discipline olympique sur le département, la commission sport construit une politique sportive en adéquation avec les directives FFTA et celles du Comité Régional des Pays de la Loire.

Dans ce cadre, la commission Sport met en place un règlement sportif, des actions visant à développer la pratique du tir olympique, propose des championnats départementaux Salle, TAEN (Tir à l'Arc Extérieur National) et TAEI (Tir à l'Arc Extérieur International), tournois mixtes, challenges...

À l'issue de chaque saison, le département sportif édite le classement départemental.

Le calendrier sportif est établi en collaboration avec les clubs.

Pour accompagner les archers dans leur progression, la commission sport propose des stages sportifs.

Elle est un vecteur d'intégration sociale essentiel dans la politique du CD85.

Son action doit être tournée vers toutes les formes d'exclusions :

- * Exclusion sociale
- * Exclusion de condition physique (Sport Santé)
- * Exclusion de genre
- * Exclusion due au handicap



LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE VENDÉE – PROJET SPORTIF

A. Les Jeunes :

Catégories	Nombre de licenciés/catégories	
Benjamin	85	
Cadet	106	
Junior	37	
Minime	84	
Poussin	35	347 Total Jeunes

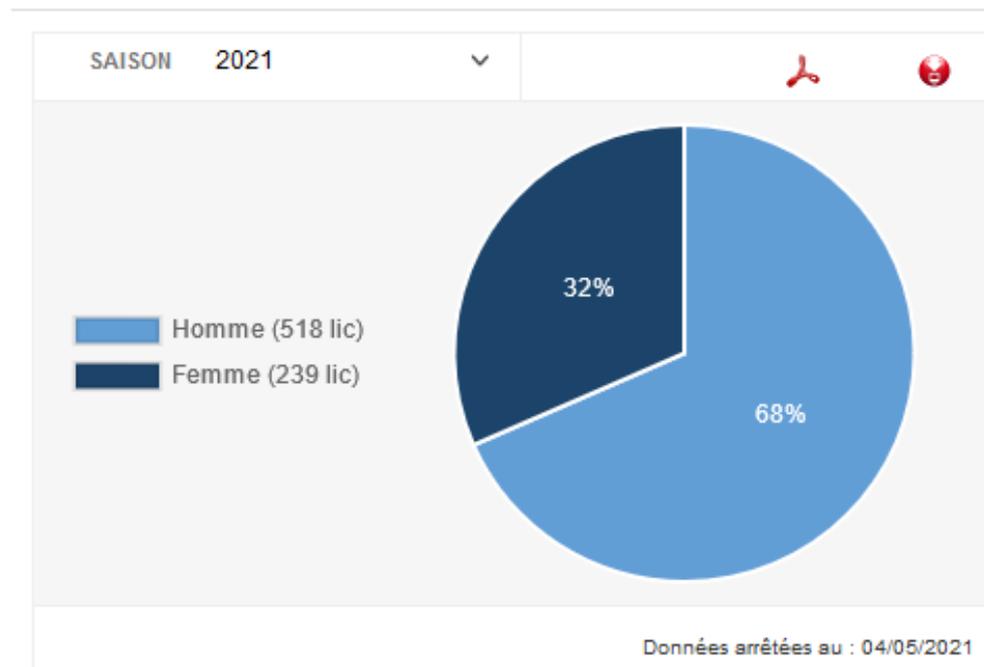
- En accord avec la politique de développement mise en place par le Comité Régional, le CD85 mettra en place dès le mois de septembre 2021 une filière Jeunes Départementale Excellence (archers confirmés), Espoir (licenciés 1^{ère} & 2^{ème} année). L'objectif étant d'améliorer le niveau sportif des jeunes du département.
- Pour cela, nous mettons en place un stage de six heures tous les mois, encadré par un DEJEPS, de septembre 2021 à juillet 2022. Ces journées auront également pour but de préparer les archers qui ont pour objectif d'intégrer le projet de l'ETAF -R proposé par l'ETR, de participer aux TRJ et TNJ et de préparer un vivier d'archers de bon niveau pour intégrer les groupes régionaux jeunes Benjamins(es) Minimes et Cadets(es) Juniors, puis le Pôle Espoir de Nantes
- Un challenge « interclubs JEUNES » de poussins à cadets » sera mis en place dès le 1^{er} octobre avec 2 groupes : groupe A pour tous les licenciés 1^{ère} et 2^{ème} année de tir, groupe B archers confirmés.

Ce challenge viendra s'ajouter à celui mis en place lors de la saison 2020/2021 pour les adultes. L'objectif de cette action est d'amener plus d'archers à la compétition, de les motiver et de les fidéliser.



B. La Féminisation :

HOMMES / FEMMES



Source FFTA

GENRE	Total	
Femme	236	31%
Homme	518	69%
Total général	754	

Mise en place d'un Trophée Départemental des mixtes avec une compétition en salle et une compétition en TAEN. L'objectif est de fidéliser les licenciées femmes. Pour motiver également celles qui pensent ne pas avoir le niveau, des lots en bons d'achat en archerie seront attribués par tirage au sort.

L'équipe gagnante se verra offrir le déplacement pour la finale nationale ainsi que 2 maillots floqués CD85. Pour la 2ème équipe, 80€ de bons d'achat en archerie, et 50 € de bons d'achat pour la 3ème équipe.

3 - Commission Arbitrage

Cette instance est primordiale, car elle est le relais entre les arbitres, les clubs et les licenciés avec la commission Règlement de la FFTA sur les réglementations en vigueur.

Elle assure la planification des concours au niveau départemental en lien avec la commission arbitrage du Comité Régional des Pays de la Loire.

Elle officialise les résultats lors des concours des archers pour le classement du Département et surtout pour le classement FFTA.

Le nombre d'arbitres en Vendée est de 26 avec une moyenne d'âge de 56,5 ans

4 - Formation

La commission Formation étudie les différentes propositions d'évolution et de formations qui doivent permettre aux entraîneurs et aux arbitres d'évoluer dans leur pratique en toute sécurité et surtout dans l'accompagnement au quotidien des sportifs.

5 - Relance tir à l'arc

Nous poursuivrons pour la saison 2021/2022 le plan de relance avec la mise en place de 2 stages mensuels encadrés par un DEJEPS de septembre 2021 à mars 2022. Ces stages s'adressent à tous les archers de toute catégorie et tout âge.

L'objectif est une reprise en douceur pour certains (pandémie) et un perfectionnement dans la pratique pour d'autres.

Pour faciliter la communication, nous mettrons en place une lettre d'information (newsletter) adressée à tous les licenciés qui le désirent, les informant de tous les événements sportifs à venir sur le département.

